



Projet d'école, projet de société : Un lycée enlisé

La réforme idéologique du lycée, imposée violemment depuis 2018, est un échec dont le prix est très lourd tant pour les enseignants que pour leurs élèves.

Elle est une source d'angoisse et de tension permanentes.

Elle crée une immense perte de sens qui fragilise, qui déstabilise et qui culpabilise les professionnels que nous sommes.

- Nous ne voulons pas d'un lycée du tri social et de l'orientation par défaut qui renforce les inégalités.

En Gironde, près de 69 % des élèves sont orientés en Seconde vers le lycée général et technologique et 31 % vers le lycée professionnel. Il existe alors un écart de près de 10 points entre les filles et les garçons (73 % d'entre elles vont en lycée LGT contre 63 % des garçons).

Il existe aussi un écarte entre les élèves d'Education prioritaire et les autres (37 % d'entre eux sont orientés en lycée professionnel).

En Première, la note de la DEPP de décembre 2021 constate que les élèves d'origine sociale très favorisée sont surreprésentés dans les doublettes scientifiques (« mathématiques, physique-chimie » 54 %). A l'inverse, les élèves d'origine défavorisés privilégient davantage les matières littéraires (HLP/SES à 29 %, HLP/LLCER à 27 %).

Cette même note ministérielle reconnaît que les filles sont sous représentées dans les enseignements scientifiques.

La part des filles ayant pris la spécialité de mathématiques est de 41,9 % en 2020 et 39,8 % en 2021. Elles sont plus nombreuses à avoir abandonné cette spécialité à la fin de la Première que les garçons.

Elle est de 13 % en NSI. Les filles représentent pourtant 56 % des élèves de terminale générale.

A l'inverse, leur part est de 79,8 % en Humanités, Littérature et Philosophie en 2020 et 80,6 % en 2021.

Dans la voie technologique, les filles sont surreprésentées en STD2A (Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués) à 72 % et en ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social) à plus de 89 %. Les garçons le sont en STI2D (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable) à plus de 90 %.

Les taux de réussite au baccalauréat restent aussi socialement très marqués.

A la session de juin 2022, celui du baccalauréat général culmine à 96,1 % de réussite, il est en hausse de 4,8 points par rapport à 2019.

La DEPP ne prend pas vraiment en compte les deux années du bac-Covid estimant, à juste titre, qu'elles étaient exceptionnelles à plus d'un titre.

Le baccalauréat technologique avec 90,6 % de réussite augmente de 2,4 points par rapport à 2019.

Le baccalauréat professionnel s'établit à 82,3 % de réussite, soit 0,3 point de moins qu'en 2019.

D'un point de vue comptable, le ministère peut afficher la réussite de sa réforme du lycée sauf en voie professionnelle... Faudrait-il alors le corréliser avec la perte des heures de cours depuis la réforme de cette voie en 2019 ? N'est-ce pas une catastrophe supplémentaire qui s'annonce pour ces élèves avec la prochaine réforme qui entend abaisser encore le nombre d'heures disciplinaires ?

Dans les faits, le ministère a passé outre la souveraineté des correcteurs de spécialité pour maquiller et faire remonter les notes en bloc.

C'est une énième marque de mépris dont Blanquer n'a été que trop coutumier.

Il avait déjà, illégalement, fait inventer des notes pour les candidats en juillet 2019 lorsque des enseignants, surtout de philosophie, s'étaient mobilisés contre la réforme du lycée par la rétention des notes.

Le Grand Oral symbolise les choix élitistes et inégalitaires du lycée Blanquer.

Les grilles proposées aux correcteurs valorisent la forme davantage que le fond or ce sont surtout les élèves de familles aisées qui maîtrisent les codes sociaux et langagiers attendus.

Il n'y a pas d'heures de préparation spécifique à cet exercice comme pour les TPE qui étaient encadrés à l'année, deux heures par semaine, et qui débouchaient aussi sur une synthèse écrite.

Le Grand oral s'apparente plutôt à un concours d'éloquence dans lequel, en bon auto-entrepreneur de soi-même, l'élève doit vendre son projet d'orientation. Ce type d'entretien C.V est pourtant surdéterminé par son milieu social et son environnement territorial.

Les entreprises privées de charlatans de la communication s'y engouffrent pour proposer des formations payantes aux élèves et aux lycées. Les contenus sont, pour la plupart, indigents et relèvent de la fumisterie.

- Nous ne voulons pas d'une réforme imposée, sans cesse rafistolée qui fait perdre le sens et la qualité des enseignements.

La réforme n'a jamais vraiment été appliquée depuis 2018, en partie à cause de la situation sanitaire liée au Covid-19 mais surtout parce qu'elle n'est pas fonctionnelle.

En quatre ans, il y a déjà eu près d'une vingtaine de changements, preuve s'il en était besoin que cette réforme n'est pas viable.

On ne peut pas bâtir un travail solide et cohérent avec un tel chantier permanent.

L'incertitude et la précarisation intellectuelle sont des outils nocifs de management dont abuse le Ministère. Blanquer prétendait pourtant « simplifier un examen devenu trop complexe ».

La réforme initiale prévoyait 21 épreuves à passer sur deux ans contre huit précédemment (deux en Première et six en Terminale). Avec le passage au contrôle continu en 2021, les épreuves terminales sont réduites à six (deux en Première et quatre en terminale) mais la mise à l'épreuve des élèves et de leurs enseignants est continue.

Par exemple, en Première, les programmes pléthoriques et élitistes conduisent élèves et enseignants à suivre un rythme insensé et épuisant pour préparer les épreuves de français.

L'organisation en série a volé en éclats au profit de « *parcours choisis par chaque lycéen en fonction de ses goûts et de ses ambitions* ».

La faiblesse des DGH conduit pourtant certains établissements à imposer des choix de spécialités aux élèves.

Les lycées, faute de moyens, ne proposent pas toutes les spécialités.

La majeure partie des élèves choisissent les mêmes spécialités.

Les plus avisés, souvent les plus aisés, optent pour la cohérence la « plus rentables » scolairement tandis que les non-initiés s'aventurent dans une originalité très limitante pour Parcoursup.

La disparition des Mathématiques du tronc commun avait renforcé l'outil de sélection qu'elles étaient devenues.

Les annonces médiatiques du Ministre, ce dimanche 12 novembre, prétendent réconcilier tous les élèves avec les mathématiques et « promouvoir l'excellence » (De qui ? Des meilleurs élèves ?).

Ainsi, un module de réconciliation, aux contours indéfinis, devrait être mis en place en Seconde.

En Première, les élèves n'ayant pas choisi la spécialité Mathématiques, auront 1 h 30 d'enseignement.

L'alourdissement de l'emploi du temps par rapport aux élèves ayant choisi la spécialité risque de susciter des mécontentements et de ne pas favoriser l'entrée dans les apprentissages.

C'est mieux que rien mais cela ne changera pas le fait que la moitié des lycéens n'ont plus un enseignement complet de mathématiques lors de leur scolarité au lycée.

La multiplicité des combinaisons de spécialités contraint fortement la cohérence des emplois du temps des enseignants et des élèves.

L'éclatement du groupe-classe et la démultiplication des enseignants de spécialité atomisent les collectifs (des élèves et des équipes pédagogiques).

La voie technologique est fragilisée. Son fonctionnement et sa structure ont été calqués sur ceux de la voie générale et se révèlent inadaptés à la diversité des enseignements ainsi qu'à la spécificité des pratiques pédagogiques de cette voie.

La fin des financements d'options en Seconde ne permet plus la découverte des particularités disciplinaires technologiques.

La réforme a accentué l'orientation par défaut, la relégation en STMG. Elle a aggravé les difficultés pour les élèves de la voie technologique d'aller en BTS et de réussir à l'université.

En attendant la remise en cause globale de cette réforme, les demandes d'allègements des programmes et de rationalisation du calendrier des épreuves de baccalauréat n'ont pas été suivies.

En Terminale, les cours sont devenus des séances de bachotage intensif avec un manque de temps criant pour faire de la méthodologie, de la mise en activités d'élèves et de la remédiation.

Les collègues souffrent de devoir choisir entre prendre le temps pour que tous les élèves puissent suivre, réfléchir et assimiler les leçons ou essayer de terminer des programmes ambitieux et trop chargés.

Après avoir passé leurs deux épreuves de spécialité en mars, les élèves de Terminale sont démobilisés et ne préparent pas le Grand oral dans des conditions pédagogiques propices. Il n'y a pas d'heures spécifiques allouées, ni de cadrage national.

La question des effectifs surchargés, aggravée par l'hétérogénéité accrue des élèves et les séquelles scolaires de la Covid est primordiale à régler.

Les conséquences professionnelles en sont harassantes : plus d'élèves, plus de copies pour moins d'heures de cours et moins de dédoublement.

- Nous ne voulons pas d'une « autonomie » qui met en concurrence les établissements, qui renvoie les échecs au local et qui remet en cause le caractère national de l'Education.

Comme pour la réforme du collège en 2016, la pseudo marge d'autonomie (12 h en Seconde, 8 h en Première et en Terminale générale et 10 à 14 h pour les Première et Terminale technologiques) est très insuffisante.

Elle doit servir à proposer des options, des dédoublements, de l'aide personnalisée, des groupes supplémentaires de spécialités, de l'aide à l'orientation, du tutorat...

Chaque établissement va donc faire ses propres choix contraints par une DGH insuffisante.

Dans le lycée, il y aura une concurrence entre les disciplines et à l'intérieur des disciplines.

Entre les lycées, il y aura une concurrence pour les spécialités, les options et les dispositifs particuliers proposés.

Cette concurrence est exacerbée par la création des Indicateurs de Valeur Ajoutée au Lycée (IVAL). Rendus publics chaque année, ils mettent en avant les taux d'accès au baccalauréat, de réussite au baccalauréat et des mentions.

On retrouve ici le culte de la performance par l'évaluation permanente des élèves et de leurs enseignants.

« Valeur ajoutée » est un terme économique de comptabilité, il est donc inepte pour l'Education nationale.

Il correspond à la richesse produite lors du processus de production. La valeur ajoutée traduit le supplément de valeur donné par l'entreprise par son activité (le travail) aux biens et aux services en provenance des tiers. Elle se répartit ensuite entre revenus du travail, revenus du capital, et prélèvements par l'État. Cela n'a donc aucun sens pour le travail humain de transmission de savoirs et de compétences que nous réalisons à l'Ecole.

Dès leur arrivée au lycée, les élèves sont évalués or quel est le véritable intérêt des tests de positionnement en Seconde ?

La validation du socle commun en fin de Troisième ne servirait donc pas à renseigner sur les acquis du collège ? A quoi sert-il alors si ce n'est à normer les pratiques d'évaluation notamment autour de la définition utilitariste des compétences ?

Avec le contrôle continu qui compte désormais 40 % de la note finale du baccalauréat, l'obsession de l'évaluation gangrène les rapports avec nos élèves.

Il est à noter que rien n'est prévu pour les épreuves de certification en contrôle continu pour les élèves devant bénéficier d'un tiers temps.

Nous sommes devenus davantage des évaluateurs que des professeurs. Cette transformation imposée de notre métier fausse nos rapports avec nos élèves.

Elle génère chez eux une pression et des angoisses permanentes par rapport à l'outil de sélection Parcoursup. La FCPE, lors du CDEN du 15 novembre a d'ailleurs utilisé l'expression de « *stress Parcoursup* » et souhaite un bilan.

Parcoursup a permis la création d'un nouveau marché scolaire d'encadrement (« coaching ») privé avec des formules plus ou moins onéreuses selon les prestations proposées. Le seul bilan d'orientation coûte entre 400 et 600 euros. Ces services payants renforcent de nouveau les inégalités entre ceux qui peuvent se les offrir et les autres.

Elle crée de terribles dilemmes entre évaluer les élèves à leur juste niveau surtout pour des exercices intellectuels exigeants mais indispensables pour les études supérieures et ne pas les décourager par des résultats trop bas tout en préservant leurs chances dans Parcoursup. Chaque note à conserver dans la moyenne devient un dilemme pour les enseignants.

Le contrôle continu ne reconnaît et ne permet pas le temps de maturation de chaque élève.

L'apprentissage des capacités, de la méthodologie n'est pas acquis au même moment pour tous les élèves.

Le contrôle continu les décourage.

Elle favorise des stratégies comptables d'évitement et de fraude, des comportements clientélistes de la part des élèves et de leur famille.

Les parents sont même encouragés à nous demander de rendre des comptes avec le projet local d'évaluation, un nouvel outil pernicieux de management.

Le logiciel de correction Santorin permet la surveillance de la correction et de la notation des enseignants correcteurs.

Seul un cadre national et des épreuves terminales garantissent une égalité entre les élèves, permettent de définir des attendus communs et laissent davantage de temps aux élèves pour mûrir et acquérir les méthodes, les savoirs et les compétences attendus.

Sans les options, la grille horaire hebdomadaire est réduite à 26 h (contre 28 h 30 avant la réforme) en Seconde. Cela permet d'économiser 2 h 30 par classe.

De même en Première et en Terminale, ce sont 2 heures qui sont perdues pour les élèves (28 h contre 30 h avant 2019).

Derrière ces réductions d'horaires, il s'agit de supprimer des postes. C'est donc aussi une réforme comptable pour répondre à la volonté politique d'austérité budgétaire.

7 900 postes supprimés depuis 2018 et 500 encore prévus pour la rentrée 2023.

Les répartitions de DGH avivent donc les tensions entre les disciplines et à l'intérieur même des équipes entre ceux qui enseigneront les spécialités et les autres.

Les évaluations des établissements demandent de chercher des solutions internes aux échecs gouvernementaux. A nous de faire mieux avec toujours moins.

Après les élections législatives, les espoirs de changements ont été vite douchés.

Pap Ndiaye a écrit aux enseignants le 22 septembre pour leur confirmer que les épreuves de spécialité auraient lieu du 20 au 22 mars 2023 malgré les demandes de report en juin des syndicats et de seize associations disciplinaires.

Il démontre de nouveau que la réforme du lycée doit servir à sélectionner les élèves par Parcoursup.

Pourtant le syndicat SUI-FSU, dans sa lettre ouverte au ministre du 14 septembre 2022, lui démontrait parfaitement l'ineptie pédagogique de ce choix idéologique.

Les inspecteurs y déplorent les « effets désastreux de cette organisation sur les enseignements et sur les apprentissages ».

Le calendrier scolaire est donc au service d'une application informatique opaque et décriée.

La répression syndicale, déployée après les mobilisations contre les E3C notamment vis-à-vis des collègues de Melle ou de Bordeaux, perdue avec Ndiaye qui a avalisé le déplacement arbitraire de notre collègue Kai Terada sans qu'aucune faute ne lui soit reprochée.

La procédure de « mutation dans l'intérêt du service » n'a plus besoin, depuis la loi de transformation de la Fonction publique de 2018, d'être présentée et contestée en CAPA.

C'est donc désormais le règne du non-droit qui est imposé brutalement par l'administration.

Le SNES-FSU propose :

- La scolarité obligatoire portée à 18 ans.
- Un seuil maximal de 25 élèves par classe en Seconde et de 30 élèves pour les autres niveaux.
- Des demi-groupes dans toutes les matières qui ne soient pas financés par la marge.
- L'apprentissage et le partage d'une culture commune (connaître la société et avoir les moyens de l'améliorer)
- Maintenir les trois voies de réussite au lycée.
- Rétablir des séries rénovées et diversifiées sans hiérarchisation et avec une large offre d'options.
- Revenir à des épreuves nationales, terminales et anonymes sans contrôle continu.
- Le baccalauréat doit valider les acquis du secondaire et donner l'accès aux études supérieures en tant que premier grade universitaire.
- La fin de Parcoursup et la création de places à l'université.

Cyrille ORLOWSKI pour le SNES-FSU Gironde